

académie
Montpellier

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Lozère
éducation
nationale

Division des Ressources
Humaines et des Emplois du 1^{er}
degré

Affaire suivie par
Pascale Pradelles

Téléphone
04 66 49 51 13

Télécopie
04 66 49 15 81

Courriel
pascale.pradelles
@ac-montpellier.fr

Direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
de la Lozère

Rue de Chanteronne
BP22
48000 Mende

Mende, le 11 DEC. 2015

L'inspecteur d'académie - directeur
académique des services de l'éducation
nationale de Lozère

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
premier degré des écoles publiques

s/c de Madame et Messieurs les IEN

Objet : Recueil de candidatures des enseignants du 1^{er} degré aux stages de préparation au
CAPA-SH

Références : Décret du n°2004-13 du 5 janvier 2004 modifié
Arrêtés du 5 janvier 2004

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les modalités de recrutement des
candidats aux stages de préparation au Certificat d'aptitude professionnelle pour les
aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation
de handicap (CAPA-SH) pour l'année scolaire 2016/2017.

Je vous précise que seuls les professeurs des écoles et instituteurs titulaires peuvent se
porter candidats.

I) Caractéristiques de la formation préparant au CAPASH :

Selon les options, la formation est dispensée dans un cadre académique, inter
académique (ESPE) ou national (INSHEA à SURESNES).

Outre les formations A, B ou C, je vous informe que l'INSHEA de Suresnes propose une
formation en option D dans laquelle la problématique de l'autisme et des troubles
envahissants du développement est plus particulièrement abordée.

Il convient cependant de préciser qu'il ne s'agit pas d'une préparation à une nouvelle
option mais d'une formation apportant des éléments de connaissances spécifiques sur
ce thème.

Je vous informe également que les ESPE de Toulouse, Aix-Marseille et Lyon (liste non
exhaustive) proposent une formation aux options E, aide à dominante pédagogique en
RASED et G, aide à dominante rééducative en RASED.

Je vous rappelle que la formation préparant au CAPA-SH comporte 400 heures de
regroupements organisés en modules et répartis sur deux périodes distinctes. La
première période de formation est organisée l'année scolaire précédant celle durant
laquelle le stagiaire est nommé à titre provisoire sur un poste spécialisé et la seconde,
sur les deux premiers trimestres de l'année scolaire suivante.

En dehors des temps de regroupements, les enseignants en formation bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi diversifié de la part des formateurs et des équipes de circonscription.

Par ailleurs, une formation à distance (notamment par le CNED) est également possible. Au niveau départemental, elle peut faire l'objet d'un accompagnement par le CPAIEN ASH.

II) Préparation de la formation à distance :

Les personnels souhaitant s'inscrire à une formation à distance doivent, dès à présent, faire état de leur demande au même titre que les candidats postulant pour un stage de formation et selon les mêmes formes. Il est précisé qu'aucun engagement écrit complémentaire ne sera accepté dans le cadre du mouvement de la rentrée 2016.

III) Recueil des candidatures :

Les personnels souhaitant postuler pour un départ en stage ou souhaitant préparer la certification à distance doivent en effectuer la demande en adressant le dossier ci-joint à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, Division des Ressources Humaines et des Emplois 1^{er} degré, sous couvert de l'IEN de circonscription, pour le lundi 25 janvier 2016, délai de rigueur.

Les personnels intéressés par la formation peuvent se rapprocher de l'IEN ASH qui pourra les recevoir en entretien afin de leur apporter des informations complémentaires.

J'attire également votre attention sur le fait que les candidatures seront soumises à l'avis de l'IEN ASH.

Mes services sont à votre disposition pour tout complément d'information.

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale.


Jean-Pierre Geneviève